

GENDARMERIE NATIONALE

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

REÇU LE

20 AVR. 2009

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03698	00159	2009	

N° pièce	N° feuillet
4	1/2

Analyse et références

Objet	Auditions de témoin suite présence d'un objet volant non identifié dans le ciel de la commune de BRIENNE LE CHATEAU.
Références	-Bordereau d'envoi n° 25400 DEF/ Gend/O.E./D.O./Rens. du 28 septembre 1992 (Class. : 55.03) relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I. et à la création du SEPRA en substitution du GEPAN. -Circulaire ministérielle n° 32600 DEF/ Gend/O.E./D.O./ Rens. du 08 novembre 1985 relative aux conditions d'exercice par la Gendarmerie de sa mission de renseignement (Class. : 33.01).

Le lundi 23 mars 2009 à 14 heures 30 minutes

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Mdl/Chef

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

SAISINE

Le 05 février 2009 à 21 heures, Monsieur
Centre Opérationnel de la Gendarmerie
LE CHATEAU.

demeurant ;

signale au

une lumière suspecte dans le ciel de BRIENNE

EXPOSE DES FAITS

Le 05 février 2009 entre 20 heures 45 et 21 heures, Monsieur circule à bord de son véhicule dans la rue Jules Ferry à BRIENNE LE CHATEAU. Avant de tourner dans l'Allée Alfred Bardet, son attention se porte sur une lueur intense qu'il situe au dessus du collège de BRIENNE LE CHATEAU. Il pense tout d'abord qu'une antenne vient d'être installée, mais cela lui semble étrange, car il est passé à cet endroit dans l'après-midi et n'a rien vu. Il gare alors son véhicule et prend son appareil photo, afin de faire des clichés de cette lueur.

ENQUETE

Le 07 février 2009, un article relatant ces faits paraît dans les journaux L'EST-ECLAIR et LIBERATION CHAMPAGNE.

Monsieur a contacté et envoyé ses photos à Météo-France. Il lui a été répondu que ce phénomène pourrait être un satellite ISS. Il nous informe avoir été interviewé par CANAL32, la chaîne départementale de télévision de l'Aube. Il nous remet une copie de chaque photo.

Le 10 février 2009, un nouvel article de L'EST-ECLAIR et LIBERATION CHAMPAGNE, relate que: «les mystérieuses lumières aperçues du côté de BRIENNE LE CHATEAU, ont été vues au quatre coins du département».

---Pièce n° 2---
---Pièce n° 3---
---Pièce n° 4---
L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

[1] - M. le Procureur Préfet à TROYES	Date de clôture	Vu et transmis par
[1] - Le Général, commandant la région aérienne EST	23/03/2009	
[2] - DGGN- Bureau défense opération- Sous-Direction des opérations- Bureau renseignement situation	Signature(s)	
[_] -		
[1] - Archives		

Le 09 février 2009 entre 20 heures et 22 heures, plusieurs personnes demeurant sur le campement des gens du voyage, derrière le moulin à BRIENNE LA VIEILLE, sont témoins du même phénomène lumineux. Madame nous remet trois photos sur lesquelles nous pouvons effectivement observer une tache lumineuse.

---Pièce n° 5---

En raison d'un problème technique, les 3 photos remises par Madame ne sont jointes qu'au premier exemplaire de la présente procédure, destiné à la DGGN- Bureau défense opération- Sous-direction des opérations- Bureau renseignement situation.

CLOTURE

A ce jour, nos différentes investigations, ne nous permettent pas d'établir l'origine de ce phénomène lumineux.

Nous clôturons la présente procédure en l'état et la faisons parvenir à Monsieur le Préfet à TROYES, au Général, Commandant la région aérienne EST et à la DGGN- Bureau défense opération- Sous direction des opérations- Bureau renseignement situation.

Dont procès-verbal fait et clos à

le 23 mars 2009 à 14 heures 45.
L'Agent de Police Judiciaire

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF 20 AVR. 2009

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03698	00159	2009	

N° pièce	N° feuillet
3	1/2

Analyse et références

Objet	Audition de témoin suite présence d'un objet volant non identifié dans le ciel de la commune de BRIENNE LE CHATEAU.
Références	-Bordereau d'envoi n° 25400 DEF/ Gend/O.E./D.O./Rens. du 28 septembre 1992 (Class. : 55.03) relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I. et à la création du SEPRA en substitution du GEPAN. -Circulaire ministérielle n° 32600 DEF/ Gend/O.E./D.O./ Rens. du 08 novembre 1985 relative aux conditions d'exercice par la Gendarmerie de sa mission de renseignement (Class. : 33.01).

Le lundi 9 février 2009 à 15 heures 50 minutes

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Lieutenant

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité

, rapportons les opérations suivantes :

Le 09 février 2009 à 15 heures 50, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

Nom	Prénom			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance	Insee
M		1950		
Filiation				
Adresse	Validité état:civil			
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité.(s) étranger)

DÉCLARATION

Je me présente à votre unité, afin de vous relater ce que j'ai vu dans le ciel de BRIENNE LE CHATEAU (10), dans la soirée du 05 février 2009 vers 20 heures 50.

Question : Pouvez-vous nous dire ce que vous avez vu?

Réponse : Il était environ 20 heures 50 et je revenais de TROYES. J'étais dans ma voiture et je roulais dans la rue Jules Ferry en direction de la rue Julien Régner. Avant de tourner dans l'Allée Alfred Bardet, mon attention s'est portée sur une lueur intense que je situais au dessus du collège de BRIENNE LE CHATEAU.

La personne entendue /

L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

[1] - M. le Préfet à TROYES	Date de clôture	vu et validés par
[1] - Le Général, commandant la région aérienne EST	Signature(s)	Le
[2] - DGGN- Bureau défense opération- Sous-direction des opérations- Bureau renseignement situation		
[] -		
[1] - Archives		

Tout d'abord, j'ai pensé qu'une antenne venait d'être installée, mais cela m'a semblé bizarre, car j'étais passé à cet endroit dans l'après-midi et je n'avais rien vu. Je me suis garé et j'ai pris mon appareil photo, afin de faire des clichés de cette lueur. J'ai ensuite appelé la Gendarmerie afin de signaler ce phénomène.

Question : Quelle était la forme de cette lueur?

Réponse : C'était tellement brillant que je n'ai pas vu exactement la forme. Tout ce que je sais, c'est que ce n'était pas rond. Par rapport à la lune, la lueur était un peu plus petite.

Question : Cette lueur était-elle statique?

Réponse : Au début, c'était très brillant et au fil des minutes, l'intensité retombait. Il me semble que c'était statique.

Question : D'après-vous, à combien de kilomètres se trouvait cette lueur?

Réponse : C'était loin. Mais de nuit, cela paraît rapproché.

Question : De quelle couleur était cette lueur, lorsque vous dites qu'elle était très brillante?

Réponse : Ça ressemblait à la couleur d'un énorme projecteur.

Question : Avez-vous vu d'autres couleurs?

Réponse : Non. Néanmoins, lorsque j'ai agrandi la première photo prise, afin de tenter d'identifier cette lueur, j'ai vu apparaître du rouge, du blanc et du bleu. Un peu comme sur notre drapeau. Je ne sais pas si cela vient de mon appareil ou s'il s'agit d'un effet d'optique. En revanche, il n'y a rien de tel sur les deux autres clichés.

Question : Quel temps faisait-il lorsque vous avez vu cette lueur?

Réponse : Il ne pleuvait pas et il faisait environ 1 ou 2°C. Le ciel était bien noir et la lune était derrière moi.

Question : D'après-vous, quel était ce phénomène?

Réponse : Je ne sais pas.

Question : Combien de temps a duré ce phénomène?

Réponse : Ça a duré 10 à 12 minutes.

Question : Avez-vous eu peur?

Réponse : Non.

Question : Avez-vous ressenti des impressions bizarres?

Réponse : Non.

Question : Est-ce la première fois que vous êtes témoin d'un tel phénomène?

Réponse : Oui.

Question : D'après-vous, pourrait-il s'agir d'une présence extraterrestre?

Réponse : Je n'y crois pas, donc non.

Question : Avez-vous autre chose à rajouter?

Réponse : J'ai prévenu Météo-France par mail et j'ai envoyé mes 3 photos. Il m'a été répondu qu'il pourrait s'agir d'un satellite ISS. J'ai également été interviewé par le journal L'EST ECLAIR et LIBERATION CHAMPAGNE. Ce jour, j'ai également été interviewé par CANAL32, la chaîne départementale de télévision de l'Aube.

le 09 février 2009 à 16 heures 35, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Bien n°2

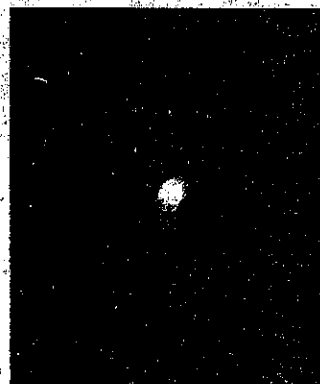
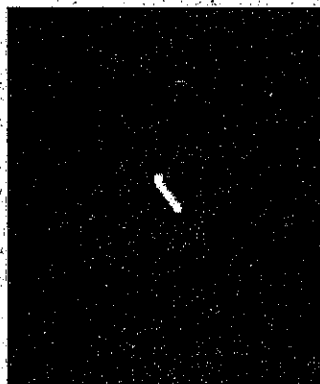
Étrange lueur dans le ciel briennois

Il ne s'agirait ni d'un bout de lune masquée par un nuage, ni d'un avion. Jeudi soir, un habitant de Brienne a remarqué une très intense tache lumineuse dans le ciel. Ne pouvant l'identifier, il l'a photographiée avant de contacter la gendarmerie.

« Vous allez me prendre pour un fou ! » Jeudi soir, Patrick rentrait de Troyes, où il était venu assister à une exposition. Rien que de très banal, jusqu'au moment où son regard a été attiré par une intense lueur présente dans un ciel briennois particulièrement dégagé.

« Il était aux environs de 20 h 45. J'arrivais aux abords du collège, quand j'ai vu cette tache. Elle se situait à l'ouest de Brienne-le-Château et paraissait statique, même si je pense qu'elle était très éloignée de la commune. Dans tous les cas, cette lueur émettait une lumière particulièrement intense. »

Sans forcément penser à une rencontre du troisième type, Patrick a trouvé la situation suffisamment intrigante pour décider de s'arrêter, afin de mieux observer ce point. « Je connais le secteur : il n'existe pas d'antenne à cet endroit. Ce n'était pas la lune non plus : j'ai regardé, elle se trouvait dans mon dos. Quant à un avion, j'en ai déjà vu : ça



Si les deux premières photos laissent apparaître une forme allongée, le troisième cliché permettrait d'identifier une « masse » lumineuse

bouge, ça clignote et... ça n'émet pas une telle couleur. »

Du bleu, du blanc et du rouge

Guidé avant tout par une légitime curiosité, Patrick a eu la présence d'esprit de saisir son appareil photo et d'immortaliser la scène, par trois clichés numériques. « J'ai également alerté la gendarmerie pour signaler ce que j'avais vu », nous expliquait-il

hier matin, assurant avoir également envoyé un mail à Météo-France. Se gardant bien d'évoquer le survol d'un Objet volant non identifié – un OVNI –, l'homme cherche juste à comprendre ce qu'il a vu.

Rien de plus. Phénomène météorologique ? Électromagnétique ? Présence d'un satellite rendu visible par l'absence de nuages ? Ou encore entrée dans l'atmosphère d'une météorite en

cours de désintégration ? Les pistes semblent nombreuses...

Seule certitude : « La lumière s'est progressivement estompée, pour totalement disparaître vers 21 h. Ça n'a pas duré très longtemps. Je suis revenu sur place un peu plus tard, il n'y avait plus rien. » Pour l'heure, il ne nous a pas été possible de savoir si d'autres témoins, en mesure de corroborer cette première déclaration, existent.

Patrick, de son côté, affirme s'être de nouveau rapproché de la brigade de gendarmerie de Brienne, hier après-midi, afin de déposer ses photos et consigner son témoignage.

Détail aussi troublant qu'amusant : « Lorsque j'ai agrandi la première photo prise, afin de tenter d'identifier cette lueur, j'ai vu apparaître du rouge, du blanc et du bleu. Un peu comme sur notre drapeau. Je ne sais pas si ça vient de l'appareil ou s'il s'agit d'un effet d'optique. En revanche, il n'y avait rien de tel sur les deux autres clichés. »

Si, d'aventure, il devait s'agir d'une présence extraterrestre, on peut toujours se rassurer de cette louable attention : en ayant la délicatesse d'arborer nos couleurs républicaines lors du survol du ciel au bois, les hypothétiques petits hommes verts flashés, jeudi soir, par Patrick, ne pouvaient avoir que des desseins pacifiques.

Boris CALLENDREAU

AUBE ACTUALITÉS

MYSTÈRE

Nouveaux témoins des phénomènes lumineux

Les mystérieuses lumières aperçues du côté de Brienne jeudi ont été vues aux quatre coins du département

Willy BILLIARD

Les phénomènes lumineux observés dans le ciel de Brienne jeudi soir (voir notre édition de samedi 7 février) ont finalement été aperçus un peu partout dans le département.

« Hier soir (dimanche soir, NDLR), c'était pareil, confiait hier Sylvain Gouaille qui demeure aux Chartreux. Il était

presque 20 h quand on l'a vu et il est parti vers 20 h 55. Je suis allé voir les locataires et ils ont vu pareil. Il y avait du bleu, des gros points, un grand trait. D'après une voisine, c'était comme une soucoupe. »

Un deuxième « appareil »

Ailleurs, le phénomène s'est reproduit, comme il le fait quotidiennement... depuis quinze jours. « Tous les soirs, au-dessus de la 19, on voit quatre plots lumineux et depuis huit jours un deuxième appareil qui vient de Marigny-le-Châtel en direction de Provins, constate Arlette Lehanne de Pont-sur-Seine. Au début, ça nous a inquiétés ; on a

appelé la gendarmerie. Faites un losange et mettez des points lumineux aux quatre coins. Je le voyais entre les branches du tilleul. Il ne bougeait pas et vers la fin le premier est parti vite vers Nogent. »

À Bar-sur-Aube aussi le phénomène a été observé. « C'était une lumière brillante, en plein sud. Ça ne bougeait pas », a constaté hier un habitant du faubourg. Même phénomène observé à Maizières-la-Grande-Paroisse, Aulnay, Chamoy ou Troyes.

La responsable : Vénus

Selon Jean-Marc Darnet, président de l'association astronomique auboise, le phénomène pose question : « C'est quelque chose

qu'on a du mal à s'expliquer. Ce qui m'intrigue un peu est cette forme de losange. » Pour son comparse Michel Martinet, les couleurs observées seraient dues aux couches de l'atmosphère. « Cela peut se produire avec la réverbération de la chaleur de la terre », précise-t-il.

Enfin, l'explication la plus plausible reste celle de ce chasseur d'OVNIS, Laurent Duval, enquêteur à Rennes qui affirme que « ce soir-là, il n'y a pas eu de chutes de météores dans le secteur. La seule chose visible à l'ouest et à hauteur équivalente à celle d'un pylône c'est Vénus, elle disparaît car le ciel, ce soir-là, se couvre de nuage. » Le mystère serait-il levé ?